

CHAVIGNY INFOS



Vivre Ensemble



Chavigny en fleurs

Chavigny en neige



Publication à périodicité variable
Sites Internet :

n° ISSN 1293-3074
www.ville-chavigny.fr

Siège : Mairie

Journal municipal - Janvier 2010

Editorial	3	Sport et Évasion	12
Société	4-5	Vie des Écoles	13
Projets	6	Retour vers le passé	14
Travaux	7	Commémorations	15
Jeunesse et Animations	8-9	Zoom sur...	16
Fêtes et Manifestations	10-11		

2009 une bonne année pour les plantations :



1500 plants mis en place, un printemps et un été exceptionnels, **le savoir-faire de nos agents techniques** nous ont assuré un fleurissement remarquable jusqu'à fin octobre.

Il a été fait également un effort important sur la traversée du village par la mise en place de portants à l'entrée nord de la ville.

L'embellissement des fontaines, de la Mairie et des places de l'Église et du Chatel ainsi que l'entretien des espaces nous ont assuré un cadre de vie agréable durant toute la période estivale .



Affouages :

Une vente de bois de chauffage , cloisonnement et bois de taille moyenne (de 8 à 30cm de diamètre) aura lieu **en mairie le samedi 23 JANVIER 2010 à 9H00.**
La quantité disponible à la vente est de 200 stères.

Élections régionales du 14 et 21 mars 2010 :

Les élections régionales ont pour objet d'élire les conseillers régionaux qui siègent à l'assemblée délibérante de la région, le conseil régional.

Celui-ci est notamment compétent pour promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique de la région et l'aménagement du territoire.



Directeur de la publication : Hervé TILLARD

Rédacteur en chef : Serge ZITELLA

Rédacteurs : Christine MAZOYER, Mario VILLA ,Jean Claude BONNEFONT, Jean Claude BRESSON, René DENILLE, Philippe SUSSON, Hervé TILLARD, Serge ZITELLA.

EDITO

Mesdames et Messieurs, chers Concitoyens



De quel droit ?

« *De quel droit ?* » Ce sont les mots qui reviennent le plus souvent dans la bouche des élus locaux lorsqu'ils évoquent les deux réformes engagées par le gouvernement envers les collectivités, **taxe professionnelle et réforme territoriale**.

En effet, de quel droit l'État se permet-il de supprimer cette taxe qui représente en France, la moitié des ressources des communes et des communautés de communes, sans aucune concertation préalable avec les intéressés ?

C'est un peu comme si le conseil municipal de Chavigny votait la suppression de l'impôt sur le revenu... Personne ne conteste la nécessité de faire évoluer la taxe professionnelle, mais personne ne peut accepter de priver nos collectivités des ressources indispensables à la vie de nos cités... et de ses habitants.

Aujourd'hui, en pleine crise, l'essentiel des investissements en région est financé par les collectivités locales grâce notamment à la...taxe professionnelle ! Les entreprises et l'emploi sont donc également perdants avec cette fausse-bonne idée de l'exécutif. Quant à savoir qui va devoir payer ce manque à gagner...

Autre sujet de discorde entre les élus locaux toutes tendances confondues et le gouvernement : la réforme territoriale. Sous couvert de rationaliser et simplifier la carte des collectivités, le chef de l'État ne vise qu'un but : s'assurer le contrôle de ces collectivités en exerçant un véritable hold-up sur le suffrage universel. Demain, **l'État détiendra encore plus de pouvoir dans les départements au travers de ses préfets jacobins et aura éradiqué toute opposition grâce à l'instauration du scrutin majoritaire à un tour...**

Sur ces deux points, j'ai tenu à consacrer un article spécifique en pages intérieures pour rappeler le contexte de ces réformes et en préciser les enjeux pour la population.

Ce que l'on sait moins, c'est que le processus de restriction des dotations aux communes a déjà commencé.

Sans bruit, les élus communaux, et c'est le cas à Chavigny, **doivent faire face à des baisses notables de « rentrée d'argent », déséquilibrant de façon importante le budget de fonctionnement communal.** Jamais, à pareille époque de l'année, la préparation du prochain budget n'a été aussi incertaine. Difficile, dans ces conditions, de concilier gestion au quotidien et projets structurants au service des habitants.

Dans ce contexte morose, il est important de « trouver » des petits moments de bonheur et de plaisir.

Pour 2010, les élus communaux et le monde associatif entendent bien créer de tels moments pour partager des instants privilégiés. Quant à la solidarité, il nous faudra encore trouver les moyens de l'appliquer sur notre territoire car elle reste le socle républicain de notre société... surtout en temps de crise !

Permettez-moi de vous présenter au nom de l'équipe municipale nos vœux de santé et de bonheur pour 2010.

Deux réformes au détriment des territoires...et de la population :

*Les réformes programmées par le gouvernement, relatives à la **suppression de la taxe professionnelle** et à l'**évolution des collectivités locales** vont, demain, impacter fortement l'organisation de nos territoires, la démocratie et les finances locales. Une chose est certaine, ce sont les citoyens qui en feront, au final, les frais...*

Des collectivités créées au fil du temps...

A partir de notre tradition centralisée, née de l'État jacobin (la république française est une et indivisible), les collectivités locales se sont lentement construites en marge des trois grands pouvoirs régaliens, « le Trésor, la Sécurité et la Justice » déclinés sur l'ensemble du territoire français. Le maire est d'ailleurs toujours, officiellement, le représentant de l'État sur la Commune...

Il faudra attendre la construction européenne d'après guerre pour que les choses évoluent. L'organisation des autres pays est bien différente (plus de décentralisation), et la taille de leurs collectivités locales bien plus importante. Un peu plus tard, cette nouvelle vision des choses, combinée à l'exode rural des années 70 montre que d'autres périmètres deviennent pertinents : c'est la création des **Régions**.

Localement, ce sont les intercommunalités qui se développent, les frontières communales tombent pour certaines compétences.

30 ans de décentralisation...

Au terme d'un lent et complexe processus de décentralisation, le **Conseil Général** au niveau départemental et le **Conseil Régional** assurent aujourd'hui localement toujours plus de fonctions jadis assumées par l'État (formation, social, routes...). Quant au bloc communal (communes et Communautés de communes), il gère et développe, en plus des compétences historiques (écoles, eau, voirie...) de nouveaux services à la population (crèche, bibliothèque, zones économiques...).

Rupture du pacte républicain !

Aujourd'hui, l'État, qui ne cesse de creuser sa dette, transfère aux collectivités des compétences qu'elles n'avaient pas, sans verser le financement nécessaire. En clair, l'État centralise à nouveau les décisions et laisse financièrement les collectivités se débrouiller... Notre président ne rêve que d'une chose, que les élus locaux deviennent des fonctionnaires d'État... Aux ordres !

Avec son projet de réforme territoriale, le gouvernement apporte SES réponses, sans aucune concertation préalable, à des compétences qui ne sont pas les siennes.

Certes, il existe un large consensus pour affirmer que l'on peut améliorer le fonctionnement des collectivités territoriales, notamment en terme de gouvernance des intercommunalités, en terme de modification de la fiscalité locale (taxe d'habitation inéquitable) et de redéfinition des compétences entre les collectivités (école, collège, lycée par exemple). Mais ce qui est proposé pour demain par le gouvernement est une véritable « usine à gaz », qui fragilise encore un peu plus les collectivités et rend incompréhensibles, aux yeux des habitants les missions de chacun.

Hold-up sur le suffrage universel

Exit les conseillers généraux et régionaux, voici le temps des conseillers territoriaux. En clair, un Conseiller pourra siéger le matin au Conseil général et l'après-midi à la Région sur des compétences complètement différentes ! La proximité existante aujourd'hui entre les conseillers Généraux et Régionaux d'une part (Jean-Paul Vinchelin et Annie Villa sur notre secteur) et avec la population d'autre part disparaîtra. Quant au mode de scrutin, il est d'un cynisme incroyable. En instituant le scrutin majoritaire à un tour, 25% des voix peuvent suffire à obtenir la majorité. Un bel exemple de déni de démocratie. Si ce dispositif voyait le jour en Afrique ou en Russie, nul doute qu'il

engendrerait un large tollé. Pourtant, c'est en France, au pays de la démocratie et des droits de l'homme qu'il va s'appliquer...

La fin des projets communaux ?

Aujourd'hui, lorsqu'une commune ou une communauté de communes décide de construire un équipement pour la population (crèche, médiathèque...), elle sait pouvoir compter, dans de nombreux cas, sur le financement conjoint de plusieurs collectivités (département, région...). Demain, avec la suppression de la clause de compétence générale, cela devient impossible. Pire, les communes ou communautés de communes devront assurer financièrement la majorité du coût global ! Finis donc les subventionnements à 60, 70% sur les équipements publics. A moins d'augmenter massivement les impôts locaux, tout projet de ce type est désormais mort-né pour une large majorité de communes en France.

Des collectivités locales dépenrées ?

L'État ne cesse de clamer haut et fort que les collectivités locales dépensent trop d'argent. Un comble, lorsque l'on connaît le montant de la dette de l'État. Il est bon ici de rappeler que les collectivités ne peuvent être en déficit, contrairement à l'État... De plus, entre 1995 et 2008, la part des collectivités dans la dette publique est passée de 9,5% à 7,5%, quand, dans le même temps, la part de l'État passait de 58% à... 80% !

Fin de l'investissement industriel en France ?

Quant à la suppression de la Taxe Professionnelle, qui représente 50 % des ressources des communes et communautés de communes, elle va provoquer des réactions en chaîne dont personne ne sortira gagnant :

- L'État ne pourra pas compenser à terme le manque à gagner pour les collectivités territoriales : qui devra payer ? (les particuliers bien évidemment)
- Quelle commune continuera d'accepter sur son territoire une industrie, alors même que des logements rapporteront plus et ne généreront pas de nuisance (un vrai coup dur pour l'emploi et l'économie)
- Fin de la péréquation (répartition mutualisée entre les territoires)... Est-il normal que le département des Hauts de Seine (Neuilly...) soit si riche, avec le taux de RSA (ex RMI) le plus faible de France alors que la Creuse croule sous le poids de ses dépenses sociales avec si peu de ressources ?

Contre l'emploi et la reprise économique ?

En cette période de crise, plus de 70% de l'investissement en France est réalisé par les collectivités territoriales. En leur coupant réglementairement et financièrement les « vivres », l'État porte un mauvais coup à la reprise économique et par conséquent aux entreprises et à l'emploi...

Au-delà des clivages politiques...

Pour la première fois depuis longtemps, des réformes sont très largement critiquées par les élus locaux qu'ils soient de droite ou de gauche. C'est la preuve irréfutable que ces projets sont nuisibles pour nos territoires et les citoyens. Pourtant, ni la fronde des sénateurs (y compris UMP), ni les sifflets à l'encontre du premier ministre lors du congrès des maires, ni les milliers de motions votées dans les communes n'ont fait bouger le gouvernement... Droit dans ses bottes, il fait le choix de reporter sur les ménages le poids des avantages financiers qu'il accorde aux entreprises... Inacceptable !

Nous nous engageons à vous informer le plus précisément possible sur les futures évolutions de ces dossiers brûlants...

Commission Travaux :



La commission, après avoir consulté plusieurs entreprises qui ont fourni des devis, a attribué le marché de voirie du Chemin de la Botte à l'entreprise Eurovia.

Ce marché consiste en la réfection complète du Chemin de la Botte (fondations en calcaire, tapis en enrobé, création d'avaloirs), en la reprise de la surface du bout de la rue du Grand Pierrier, ainsi que du tapis d'une partie de la rue de Certain Champ (jusqu'au pont).

Ces travaux sont en cours en ce début d'année, la fin des travaux étant dépendante des conditions météo.

Pour 2010, nous souhaitons engager un programme sur plusieurs années de réfection des trottoirs de notre village.

En effet, suite aux remarques (justifiées) de beaucoup d'habitants, certains trottoirs sont fortement dégradés, et deviennent même dangereux.

C'est pourquoi il nous paraît indispensable de nous atteler à cette tâche, même si le contexte de désengagement de l'état sur le versement de plusieurs subventions, va sérieusement compliquer le financement de ces travaux.

Nous travaillons à trouver d'autres sources de subventionnement afin de pouvoir tenir nos engagements, et rendre ainsi notre commune encore plus agréable à vivre.

Commission NTIC (nouvelles technologies de l'information et la communication) :

Partenariat fructueux entre le Comité des Sages et la Commune :

Les panneaux d'affichage municipal, destinés à l'information des chaviniéens, sur la gestion des affaires communales (ex : arrêtés municipaux, comptes-rendus du Conseil, coupures d'eau, travaux, etc...) et les activités associatives sont en cours d'implantation dans différents endroits du village.

En 2009, trois panneaux d'affichage ont été posés : rue des Castors, à l'entrée de l'école maternelle et à l'entrée du Cottage Beauséjour.

En 2010, il est prévu d'implanter trois autres panneaux complétant le dispositif d'information dans le village. Cette initiative est le fruit d'une collaboration fructueuse entre la Commission composée d'élus et le Comité des Sages apportant son expertise et sa connaissance du village.

L'utilisation de ces panneaux fera l'objet d'un règlement élaboré par les élus avec la consultation du Comité des Sages.

Journal municipal et publicité :

La commission TIC chargée de l'élaboration du journal municipal va également proposer aux élus de voter une délibération permettant l'insertion raisonnée de la publicité dans le journal municipal.

Cette mesure permettra de diminuer encore plus les coûts d'impression du journal d'information de la commune.

Une nouvelle mouture du journal municipal est également en discussion.

Toutes les entreprises souhaitant communiquer par le biais de ce média peuvent obtenir tarifs et prestations au courriel suivant : szitella@sodepar.fr



Salle socio-éducative : vers la fin des travaux

La voirie d'accès ainsi que le parvis sont désormais achevés.

Notre souci de conserver l'esprit de la place communale, et de ne pas la « couper en deux » par une route a été bien compris par notre maître d'œuvre, comme certains d'entre vous ont déjà pu le constater.

La prochaine étape avant l'ouverture de salle (outre les finitions intérieures qui sont en cours), est de créer un accès piétonnier pour les enfants de l'école, qui iront y déjeuner chaque jour.



La solution retenue est de faire emprunter le Chemin de Châtel aux enfants, qui rejoindront une allée traversant le verger communal, pour arriver sur l'arrière de la salle.

Votre équipe communale travaille actuellement à l'organisation de la vie quotidienne de la salle, en étroite collaboration avec les différentes associations de Chavigny.

L'année 2010 sera donc un tournant dans la vie de la cité, grâce à ce nouvel équipement.

Résidence le Jardinot : un partenariat Commune / Batigère :

Les élus et des membres de Batigère ont visité un logement témoin de la résidence lundi 23 novembre 2009 afin de pouvoir se rendre compte des dernières innovations thermiques mais également des adaptations faites pour les personnes à mobilité réduite.

Hervé Tillard a rappelé la volonté de la municipalité de voir éclore des initiatives semblables dans la commune.

Ainsi, le « **Vivre Ensemble** », c'est également une volonté de développer les logements sociaux dans notre commune, facteur de mixité sociale.



Vivre Ensemble : Comité Consultatif Budgétaire

Un Comité Consultatif Budgétaire ? Qu'est-ce que c'est ?

L'activité la plus importante d'une commune est d'établir et de mettre en œuvre son budget.

Peu de communes associent des habitants à la réflexion sur ce sujet.

Peu d'habitants se sentent à l'aise avec ces questions.

Votre commune pense qu'en plus de payer des impôts, vous avez le droit de savoir ce que devient cet argent (et celui obtenu par ailleurs).

Nous vous proposons de réfléchir avec nous sur l'organisation du budget de Chavigny : les personnes intéressées peuvent se signaler en mairie .

Vous vous engageriez à une réunion trimestrielle jusqu'à la fin du mandat (mars 2014), dans ce lieu de débat et d'échange où vous pourriez faire des propositions.



Centre de Loisirs de juillet et d'octobre :

Du 6 au 24 juillet 2009, le centre de loisirs, organisé par le Foyer Rural avec le soutien de la commune, a accueilli 57 enfants. Ils ont découvert au fil de ces 3 semaines les 4 éléments : l'eau, la terre, le feu et l'air au travers d'activités imaginées et organisées par Stéphanie Barthélémy et son équipe d'animation composée d'Anne-Christine et Gwendoline DA SILVA, Victoria GARNIER, Rémi BRU et Karine WÉBERT.

En octobre 2009, pendant les vacances scolaires, 21 enfants âgés de 3 à 14 ans ont participé à une semaine magique « C'est quoi ce cirque ? » où les enfants ont pu découvrir les arts du cirque avec la participation de Frédo de la compagnie « Balle et

Arts » aidé par l'équipe d'animation (Stéphanie Barthélémy, Gwendoline DA SILVA, Djohanny GERDOLLE et Rémi BRU).

Université Rurale 2009 et 60^{ème} anniversaire de la FDFR 54:

Les Foyers Ruraux ont fêté leur 60^{ème} anniversaire lors de la 4^{ème} édition de l'Université Rurale. Convivialité, originalité et magie étaient au rendez-vous...Le camp ados organisé par les animateurs du réseau des 4 communes a accueilli 18 jeunes du secteur dont 9 Chavinéens.

Ils ont contribué à la réussite de la splendide fête du 29 août à Flin en participant tout au long de la semaine aux ateliers danse, théâtre et clown, cirque, vidéo et pyrotechnie. Belle aventure humaine qui restera à jamais gravée dans la mémoire de tous les participants.



Actions jeunesse des associations chavinéennes :



Le Foyer Rural, l'Accueil Périscolaire, l'Association Sportive de Chavigny et le SLUC Tennis de Chavigny ont organisé deux journées inter-associatives, conviviales et familiales (parents-enfants) sur le site exceptionnel des Clairs Chênes le 24 juin et le 23 septembre 2009. Bonne humeur, convivialité, sport et SOLEIL ont encore une fois été au rendez-vous, ce qui a ravi la trentaine de participants : petits et grands venus partager un moment agréable.

En octobre 2009, l'Accueil Périscolaire et le Foyer Rural ont travaillé une nouvelle fois en partenariat, dans le cadre du « Coucou du Mercredi ». Ils ont proposé à une vingtaine d'enfants du village d'aller à Nancy (le 14), visiter les jardins d'automne, Place Stanislas, pour ensuite aller se restaurer, à la plus grande joie des petits et des grands.

Tout ce petit monde est ensuite allé voir « Le petit Nicolas » au cinéma. Le 21, pour fêter Halloween, une trentaine d'enfants ont dansé une bonne partie de l'après-midi sur des rythmes endiablés et partagé un moment convivial à la salle du Pressoir lors d'une boum.

Actions Ados en Réseau :

Les animations en direction des adolescents des 4 communes réunies en réseau (Chavigny, Messein, Richardménil et Neuves-Maisons) rencontrent de plus en plus de succès notamment auprès des jeunes chavinéens.

En septembre 2009, ils ont participé (14 chavinéens) au parcours sportif de Fort Aventure puis assisté au concert "Groove ma poule", festival de jeunes talents du territoire « Terres de Lorraine ». Participation et échange.

Stéphanie Barthélémy, animatrice jeunesse les a accompagnés dans la réalisation d'une bande dessinée sur le thème des discriminations dans le cadre de « Besoin d'Air ». Cette 3^{ème} édition (24 octobre 2009) a connu un vif succès quant au nombre de visiteurs mais aussi à la qualité des animations proposées : la Bande Dessinée des Chavinéens (imaginée par 11 jeunes du village), la mosaïque de Maron, le défilé de mode « cultivons nos différences » de Messein et l'exposition photo des Néodomiens.

7 jeunes dont 4 Chavinéens ont pu se livrer aux joies de l'improvisation durant une semaine de stage qui s'est déroulée pendant les vacances de la Toussaint 2009. Cette formation au match d'impro et à la création de personnages s'est terminée en beauté par un spectacle où familles et amis étaient invités.

En novembre 2009, une trentaine de jeunes dont 9 Chavinéens se sont retrouvés à la salle du plan d'eau à Messein pour fêter Halloween et relever le défi d'une soirée où tout devient VERT : en commençant par l'alimentation, en passant par la déco pour finir par l'habillement !!!



Besoin d'air : Ados de Chavigny jouant leur BD



Besoin d'air : Mosaïque des Ados de Maron

Vide-greniers 2009 :

La 5^{ème} édition du vide-greniers organisée par le Comité des Fêtes assisté par le Foyer Rural a attiré les foules. Le temps était au beau fixe toute la journée. Record d'affluence cette année : 147 emplacements ont été attribués.

Dès 06H00 du matin, les premiers visiteurs arrivaient en nombre pour chiner dans les stands qui des jeux, qui des livres, des disques, des bibelots, des meubles anciens... et ont continué à affluer tout au long de la journée. Cette année, plusieurs associations d'aide et d'insertion étaient invitées : « le Domaine des Eaux Bleues » de Liverdun présentait son activité de cannage-paillage (chaises, paniers...) et de vente de plantes, la Ferme de la Faisanderie (Bainville sur Madon) vendait sa production (œufs, pâtés...) ainsi qu'une association d'aide à un village du Sénégal .



L'ensemble Haro en concert :

Le 12 juin 2009, Jean-Denis Vairelles, président du comité des fêtes, accueillait dans l'église Saint-Blaise, Isabelle et Jean Daniel Haro, pour un concert de musique baroque.



Ils interprétèrent des œuvres des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles à la viole de gambe ou à la flûte à bec en commençant par « Les Regrets » de M. de Sainte-Colombe puis par « La Rêveuse » de Marin Marais. L'histoire de ces 2 compositeurs fut contée dans le film « Tous les matins du monde ».

Ils continuèrent par le « 13^{ème} concert pour flûtes à bec soprano et alto » de François Couperin puis par une suite de pièces pour flûtes à bec de Jacques Hotteterre et pour clore le concert par « la troisième et cinquième sonate pour deux violes » de Bodin de Boismortier.

Les deux artistes ont été très applaudis.

Fête de la Musique et de la St Jean :

Le 20 juin dernier, le Comité des Fêtes a invité 2 groupes et un DJ pour animer la fête de la musique. La chorale du Val de Fer a ouvert la manifestation avec des chants profanes.

Les élèves de l'école de musique de Laxou ont poursuivi par un concert de percussions apprécié par les spectateurs. Puis le DJ David Mercier, du comité, a animé la soirée jusque tard dans la nuit pour le plaisir des chavinéens présents qui n'ont pas hésité à s'engager sur la piste de danse.

Vers 23H30, les organisateurs ont mis le feu à la bure en forme de « Place Forte » du Moyen-Âge.



Fête Nationale :

Le 13 juillet, le Comité des Fêtes et la municipalité, conviaient les habitants aux festivités de la Fête Nationale. Cette année, Jacky Vautrin et son orchestre assuraient la soirée.

Malheureusement le temps (2 averses violentes pendant la soirée) a contraint les organisateurs à annuler le défilé aux lampions et poussé le public à se réfugier sous le chapiteau. L'orchestre a su réchauffer l'atmosphère par son répertoire varié.

Entre 2 averses, Sylvain Godfroy et Cyril Goulin, employés municipaux ont embrasé le ciel de Chavigny pendant plus de vingt minutes en tirant le feu d'artifices depuis la colline surplombant la place communale.

Comme l'année dernière, le public très nombreux a applaudi les deux artificiers.



Le chœur Nancy Ducale en concert à l'église :

Après des vacances bien méritées pour tous les bénévoles (vide-greniers, fête de la musique et des feux de la St Jean, fête nationale), le Comité des fêtes a repris ses activités.

Il recevait l'**ensemble choral Nancy Ducale** pour son nouveau répertoire « Musique en Paradis » à l'église de Chavigny le 18 septembre 2009.



Devant une centaine de personnes, les choristes (40) dirigés par Ghislaine Trocklé ont présenté en première partie des chants profanes et religieux tels que « Tollite Hostias » de Camille Saint-Saëns, « La Pavane » de Gabriel Fauré ou « When the saints go marching in » un gospel.

En seconde partie, après l'installation de trente musiciens, ils poursuivirent par la « Messe solennelle de sainte Cécile » de Charles Gounod.

L'ensemble Nancy Ducale fut longuement applaudi pour cette magnifique prestation en avant première.

Challenge Georges PAGET :

Belle journée ensoleillée le 28 juin pour le challenge organisé par l'A.S.C. (Association Sportive de Chavigny) au stade municipal des Clairs Chênes, en l'honneur de Georges PAGET, fondateur en 1971 du club, décédé en 1987.

7 équipes se sont amicalement affrontées.

Alain Chardin, le nouveau président du club et Bruno Corazzi, joueur du club, ont animé la manifestation.

L'équipe de Neuves-Maisons a remporté le challenge. L'équipe de Chavigny a fini deuxième.

Puis viennent par ordre décroissant les équipes du COS Villers-les-Nancy, des Provinces, de Lenoncourt (vainqueur en 2008), d'Allain et d'Heillecourt.



Derby d'attelage de cheval :

Dimanche 7 juin, Guy George organisait avec l'association « Lorraine d'Attelage » et le partenariat de l'ASC, du Comité des Fêtes et de la municipalité, un derby d'attelage de cheval aux Clairs Chênes.

Une dizaine d'attelage ont participé à toutes les épreuves : circuit routier le matin et maniabilité l'après-midi. A noter 2 attelages locaux : ceux de Guy George et Patrick Louis.

Belle réussite pour une première.



La classe de mer :

Du 1^{er} au 6 juin 2009, les enseignants et les élèves des quatre classes de l'école élémentaire sont partis en classe de mer en Charente-Maritime, à Fouras, une station balnéaire proche de La Rochelle.

Samedi 27 juin, les parents étaient invités à visiter une exposition et visionner un film sur cette aventure.

Les parents ont pu se rendre compte de toutes les activités auxquelles leurs enfants ont participé: la partie de pêche à la balance, la visite de l'aquarium de La Rochelle qui leur a fait découvrir la faune et la flore aquatique, la chasse au trésor sur l'île d'Aix, la visite du Fort Vauban, du phare de l'île d'Oléron, le char à voile sur la plage, etc. De beaux souvenirs pour tous les enfants.



Rentrée des classes :

Lors de la rentrée de septembre 2009, les élèves en maternelle (59) ont été accueillis par une nouvelle directrice, Peggy Esnault qui aura en charge la grande section et Sonia Goldrey.

Sophie Vespignani, l'ancienne directrice et Gwenaëlle Aron (remplaçante de Mme Goldrey) ont quitté l'établissement en juin.

Les élèves en élémentaire (90) ont été accueillis par Catherine Schlickling (directrice), Nathalie Rondags, Céline Vuidard et Nathalie Raoult, nouvelle enseignante. Elle remplace Alexandra Levivier. La directrice sera secondée par Virginie Dénomme .



Sophie Vespignani, Gwenaëlle Aron, René Denille, adjoint aux écoles,



Sophie Vespignani, Alexandra Levivier, René Denille, Hervé Tillard, le maire.

LE VILLAGE DE CHAVIGNY AU MILIEU DU XIX^{ème} SIECLE .



renseigner toutes sortes de documents demandés par la préfecture. Lorsque le suffrage universel est introduit dans les élections municipales, après la révolution de 1848, Jean Nicolas Galliot devient le premier maire de Chavigny directement élu par les habitants.

Un changement important se produit dans la vie du village, annonciateur de changements encore plus grands. Un maître de forges de la Meuse, Jean Léon Demimuid, demande à exploiter à Chavigny un haut fourneau alimenté par du minerai local du bois de Grande Fraize et fonctionnant au charbon de bois. Il en obtient l'autorisation malgré l'opposition du conseil municipal de Nancy, qui craint que cette concurrence ne fasse encore augmenter le prix du bois. En réalité, le bois est abondant dans le département de la Meurthe, car les salines, qui en consommaient beaucoup, utilisent maintenant le charbon de la Sarre. Établi à la Vieille Forge (sur le territoire actuel de Neuves-Maisons), le haut fourneau fonctionne avec une équipe restreinte d'ouvriers spécialistes, venus de Haute Marne et logés sur place. Le reste de la main d'œuvre (bûcherons, charbonniers, voituriers) se répartit dans tout le département. La vie du village est tout de même changée, à partir de 1838, à cause du mouvement des lourds chariots qui transportent les matières premières: ils sont un danger redoutable, si les chevaux s'emballent dans la descente et ils labourent profondément les rues.

Le milieu du siècle est aussi l'époque de l'érection de Chavigny en "succursale", c'est-à-dire en paroisse à part entière. Depuis le début du siècle, l'église était desservie par le curé de Neuves-Maisons, nommé Masson. Les habitants se plaignaient beaucoup de cet état de choses. En 1845, un desservant est enfin nommé, pour lequel la municipalité doit aménager un presbytère: il s'agit de l'abbé Michel.

La maison d'école, qui a été créée en 1824, est très insuffisante; la salle de classe ne peut plus contenir les 70 élèves inscrits et l'instituteur est trop à l'étroit dans son petit logement. Il faut agrandir et moderniser. Favorable au développement de l'instruction publique, le conseil vote avec plaisir les crédits pour des travaux qui permettent d'aménager en 1835 une école plus spacieuse, plus lumineuse, plus aérée et mieux équipée.

La population est stationnaire (467 habitants en 1842), mais cela ne veut pas dire stable. Les mariages se font assez souvent au dehors et de plus en plus loin ; des familles s'en vont, d'autres s'installent ; les nouveaux arrivants sont généralement pauvres, mais à l'instar de ceux qui sont là depuis longtemps, ils achètent de la terre, ils acquièrent ou construisent des maisons. Le village s'étire le long de la route principale, où le plan d'alignement de 1834-1844 fait disparaître les vieilles façades. La génération des "laboureurs" du début du siècle s'éteint sans être complètement remplacée: vers 1850, il ne reste plus au village que trois authentiques cultivateurs: Jean Joseph Voirand, Ambroise Jollain et Augustin Collin. Mais les vigneronns sont plus nombreux que jamais, et l'on se précipite pour louer chaque année l'adjudication du pressoir communal. On se dispute aussi l'abattage du bois des affouages, la location des chasses, la confection des fossés, la réparation des chemins communaux, la location des prés. L'artisanat se diversifie: aux aubergistes, au tonnelier, au charron et au maréchal ferrant s'ajoutent des épiciers, des voituriers et des entrepreneurs de bâtiment.

Jean-Claude Bonnefont

SAINTE BARBE : Fête des mineurs



Le 14 novembre 2009, les anciens mineurs de la mine de Maron-Val de Fer, leurs familles et amis se sont retrouvés pour honorer leur patronne, Ste Barbe et la mémoire de ceux disparus aujourd'hui, lors d'une messe célébrée par l'abbé Louis Burton, proche des mineurs.

Joël Ferry, fils d'un ancien mineur a accueilli l'assemblée au nom du comité.

Ce temps de rencontre convivial est toujours apprécié par les anciens mineurs et leurs familles. Ponctuée par les chants de la chorale du Val de Fer, la cérémonie s'est terminée par la remise de la statue à Yvette Carabel, fille de mineur qui la conservera encore une année. La tradition veut qu'un mineur ou sa famille conserve à domicile, pendant un an, la statue Ste Barbe.

Mme et Mr Carabel ont offert la brioche de l'amitié symbolisant le lien qui unissait les mineurs à la sortie de l'église.

Tous se sont retrouvés, à la mairie au vin d'honneur offert par la municipalité.

Commémoration du 11 novembre 1918

La commémoration de l'armistice du 11 novembre présidée par le maire Hervé Tillard a rassemblé les anciens combattants et leurs familles, les membres des conseils municipaux adultes et enfants.

Après la lecture du message du ministre et celui des anciens combattants, **le maire au nom de la municipalité et Jean-Pierre Thiébaux président de l'A.M.C. (Association des Mutilés, Combattants et victimes de guerre) accompagnés par des membres du Conseil Municipal d'Enfants (C.M.E.) ont déposé des gerbes au pied du monument.**



Sullivan Tamayo le nouveau maire junior et les élus du CME ont lu les noms de tous les chavinéens morts pendant cette guerre et des textes rappelant comment les familles et les enfants ont vécu cette période.

Après ce moment d'émotion partagé par tous les participants, le maire invita l'assistance au vin d'honneur.



Agenda de votre commune :

- 23 janvier 2010 :** Vente de bois de chauffage en Mairie à 9h00
S'adresser à la Mairie au **03 83 47 24 32**
- 23 janvier 2010 :** Vœux de la municipalité aux nouveaux habitants à la Salle du Pressoir à 17h00
S'adresser à la Mairie au **03 83 47 24 32**
- Février et avril 2010 :** Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)
Stéphanie Barthelemy animatrice communale au **06 32 28 88 07** pour inscrire vos enfants
- 14 et 21 mars 2010 :** Élections régionales
- Juin 2010 :** Course de Caisses à savon
Comité des Fêtes au **03 83 47 49 97** pour s'inscrire

Assemblée Communale de Village :

ZOOM SUR....



C'est, depuis 2001, une rencontre annuelle incontournable entre l'équipe municipale et les habitants : l'assemblée communale s'est déroulée le 16 octobre dernier salle du pressoir.

Devant une quarantaine de chavinéens, les élus communaux sont venus présenter leurs actions de l'année écoulée et débattre des projets futurs.

Hervé TILLARD a ainsi repris l'ensemble du projet de l'équipe municipale présenté en 2008 au moment des

élections pour en préciser l'état d'avancement.

De l'urbanisme à la vie sociale et associative en passant par le développement durable, l'économie, l'emploi, les infrastructures, la circulation et les travaux, tous les sujets ont ainsi pu être évoqués et discutés.

Un point particulier a été fait sur la livraison tardive de la salle socio-éducative et culturelle (premier trimestre 2010) suite aux nombreux déboires rencontrés tout au long de la construction.

Une information sur la réforme de la taxe professionnelle et celle des collectivités territoriales a été faite, notamment sur ses aspects désastreux à notre échelle locale.

Après 2h30 d'échanges riches et fructueux, la soirée s'est terminée autour du traditionnel verre de l'amitié offert, à titre personnel, par les élus aux participants.

Conseil municipal d'enfants (C.M.E) élections et Droits de l'Enfant :



Après la réalisation de l'action « propreté » (remplacement et mise en place de nouvelles poubelles dans le village), un achat de parcs à vélos a été fait. Les jeunes conseillers auront à trouver un emplacement et le proposer à l'équipe municipale adulte.

Le jeudi 19 novembre, ont eu lieu les élections pour permettre l'entrée des nouveaux enfants de CM1 dans le groupe, et le remplacement d'une CM2, qui, active depuis deux ans dans le conseil, ne souhaitait plus participer à ses activités, merci à elle pour les deux ans qu'elle a consacrés à cette expérience de citoyenneté.

Ces élections se sont passées dans le cadre scolaire, en accord avec les enseignantes, et de façon analogue aux votes des adultes (déclarations de candidatures, campagne électorale, urne, isolement, bureau de vote tenu par les enfants élus disponibles à l'école, tampons, dépouillement, etc...).

Ont été déclarés élus : en CM2 Gauthier Tillard, et en CM1 : Mathias Bouhki, Zoé Depart-Dionot, et Nicolas Bonnefoi.

Événement marquant de la mi-novembre : la semaine dédiée au 20^{ème} anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (du 16 au 21 novembre).

En préalable, dès le 12 novembre, un concours de dessins a mobilisé 20 participant(e)s, qui ont illustré leur vision des Droits de l'Enfant. Le vote désignant le meilleur dessin a eu lieu lors de l'exposition qui s'est tenue en mairie du 16 au 19 novembre, visitée par de nombreux (ses) chavinéen(ne)s sous la conduite de membres du CME.

Le samedi 21 novembre, nos jeunes élus avaient rendez-vous à 13h30 à la salle du Pressoir pour terminer les préparatifs de la fête qui concluait leurs animations autour du vingtième anniversaire des droits de l'Enfant. Activités graphiques, jeux musicaux, mini concert ... ont côtoyé rires et bonne humeur au cours de cet après-midi. Celui-ci fut aussi l'occasion de récompenser les gagnants du concours de dessins par des cadeaux offerts par Intermarché, avant de partager un bon goûter.

Le repas et la soirée ont réuni dans la convivialité enfants et parents venus se joindre à la fête.